



CFAI GRAND OUEST NORMANDIE
Pôle formation UIMM
12 Rue Professeur Joseph Rousselot 14000 CAEN
Tel : 02.31.46.77.11 – Email : poleformation@fibn.fr
Interlocuteur : Emmanuelle ANNE – 02.31.46.77.60 – gestion.alternance@fibn.fr

INFORMATION HEBERGEMENT FOYER-LOGEMENT CIFAC

Le foyer-logement du C.I.F.A.C rue Claude Bloch (à 400 m du C.F.A.I Grand Ouest Normandie) est ouvert en priorité aux apprentis mineurs du C.F.A.I. grâce à l'utilisation d'une carte d'accès transmise par le C.F.A.I Grand Ouest Normandie en début de formation.

L'inscription au foyer se fait par l'intermédiaire d'un dossier qui vous est adressé **à votre demande** par le CFAI Grand Ouest Normandie, dès qu'une entreprise s'est engagée à signer le contrat d'apprentissage et pour la totalité de l'année 2021/2022.

Ce dossier est à retourner à Emmanuelle ANNE, au service [gestion alternance](mailto:gestion.alternance@fibn.fr) du CFAI Grand Ouest Normandie par retour de courrier. Madame ANNE est à votre disposition pour tout complément d'information. 02.31.46.77.60 – gestion.alternance@fibn.fr

Votre dossier de demande d'inscription sera examiné dès réception et le CFAI Grand Ouest Normandie s'engage à vous communiquer dans les meilleurs délais la suite réservée à votre demande.

————— Tarif foyer-logement —————

L'inscription est validée pour la totalité de l'année scolaire 2021/2022.

Le règlement s'effectue prioritairement par prélèvement mensualisé sur le compte bancaire dont vous nous aurez donné les coordonnées ou par chèque, à l'ordre du CFAI GON à l'attention de Emmanuelle ANNE.

En cas de paiement par chèque : les 4 premiers règlements de l'année scolaire vous seront demandés et seront encaissés, au fur et à mesure, chaque mois. Le règlement est remis en banque au plus tôt le vendredi qui suit l'alternance concernée

Foyer-logement du CIFAC
Tarif-incluant Petit-déjeuner +Déjeuner+Dîner+Nuitée - du Lundi midi au vendredi midi
300€ par mois <u>durant 10 mois</u> *
(si arrivée souhaitée la veille du premier jour de cours nous consulter)

Un chèque de 5 € à l'ordre au CFAI GON vous sera demandé pour obtenir votre carte d'accès pour le restaurant et le foyer-logement.

Les résidents peuvent bénéficier de l'Allocation Logement de la Caisse d'Allocations Familiales sous certaines conditions ou de l'aide MOBILIEUNE mise en place par ACTION LOGEMENT.

Notre assistante sociale – 02.31.46.77.18 – est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Elle est présente dans notre établissement le jeudi matin.

Le foyer-logement du CIFAC demande un chèque de 25€ à l'ordre de l'AFACIM (association du foyer-logement gérant les activités des internes).

Le C.F.A.I. Grand Ouest Normandie ne rembourse aucune absence justifiée ou injustifiée.

*tarif susceptible d'être modifié